

Compte-rendu de la séance du 19 décembre 2016

Présents : VIOUGEAS Jean-Louis, Maire.

LUYTON Jacques, PEYTEL Jean-Jacques, adjoints.

ARGAUD Laurent, BOURDIN Ghislaine, DESCHAMPS Alain, FROMENTOUX Isabelle, SYLVESTRE Vincent Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s) : PREZEL Daniel pouvoir à DESCHAMPS Alain - VINCENT Jean-Noël pouvoir à LUYTON Jacques - GONNET Marissa pouvoir à PEYTEL Jean-Jacques - BERLANDI Jacques - COSTEROUSSÉ Julien

Absents : DODIN Boris, HEYDEL-GRILLÈRE Laurence.

Secrétaire de séance : PEYTEL Jean-Jacques

Convocation le 13 décembre 2016

CR du conseil précédent : il est fait part de la remarque de L. Heydel-Grillère concernant la 1^{ère} phrase du point consacrée à l'aménagement de la zone commerciale. Il est précisé que l'avis des commissions n'est pas toujours spécifié mais peut l'être en cas d'avis d'une commission trop mitigé.

Le compte-rendu est approuvé sans modification à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. le Maire demande le rajout à l'ordre du jour de 4 délibérations pour des sujets devant être traités avant le 31 décembre 2016. Le conseil accepte à l'unanimité.

Délibérations :

1. intégration de la dotation de solidarité communautaire dans l'attribution de compensation versée par HTCC.

A l'unanimité le conseil approuve la révision de l'attribution de compensation conformément à la délibération du conseil communautaire HTCC tenant compte du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées. Pour 2017 l'attribution de compensation pour la commune sera de 47 800 €.

2. Réservation brigades vertes 2017.

A l'unanimité le conseil valide la réservation de 2 semaines d'intervention par les brigades vertes. Tarif semaine pour du débroussaillage 2 175 € et 2 766 € pour des travaux de maçonnerie.

3. convention de participation – garantie maintien de salaire – modification du taux de cotisation pour 2017.

A l'unanimité le conseil autorise M. le Maire à signer l'avenant à la convention portant le taux de cotisation de 1,24 % en 2016 à 1,43 % à compter du 1^{er} janvier 2017.

4. demande de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et FSIL (fonds de soutien à l'investissement local).

A l'unanimité le conseil autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention DETR et FSIL pour l'agrandissement du parking du cimetière. En précisant que cette opération sera plus amplement définie dans une prochaine séance.

5. Décision modificative n°3 – budget principal.

A l'unanimité le conseil vote la délibération suivante :

D 60631 : Fournitures d'entretien	- 200.00 €
D 615221 : Bâtiments publics	- 160.00 €

D 6218 : Autre personnel extérieur	+ 160.00 €
D 202-52 : Révision PLU	+ 15 000.00 €
D 2188-46 : Matériel et mobilier	- 8 050.00 €
D 2313-33 : travaux de voirie	- 6 950.00 €
D 668 : Autres charges financières	+ 200.00 €

6. Décision modificative n°2 – budget assainissement.

A l'unanimité le conseil vote la délibération suivante :

D1687 autres dettes	+ 175,63 €
D2313-15 travaux 2014	- 175,63 €

7. Versement de l'excédent du budget Eau au budget Général.

A l'unanimité le conseil décide d'intégrer dans le budget général une partie du résultat du budget de l'eau. Cette reprise correspond à des frais de personnels et administratifs non imputés au budget eau depuis sa création mais supportés par le budget général. Le reversement est d'un montant de 17 000 €.

8. Décision modificative n°3 – budget Eau.

Pour permettre le reversement de l'excédent au budget général et le reversement de la redevance assainissement au budget assainissement suite à la facturation de décembre, à l'unanimité le conseil vote la délibération suivante :

D 658 : Charges diverses de gestion co..	13 540.69 €
D 672 : Revers. de l'excédent à la col..	17 000.00 €
R 7011 : Eau	11 379.00 €
R 70611 : Redev. assainissement collectif	15 076.00 €
R 706121 : Redev modernisat° réseau collect	4 085.69 €

9. Gratification stagiaire

A l'unanimité le conseil décide du versement d'une gratification de 300 € pour la stagiaire présent pendant 1 mois à la mairie.

10. Reprise prêt par les Eaux de la Veune.

Afin de permettre la reprise du prêt actuellement réglé par le budget Général et remboursé par le budget Eau à hauteur de 50% par les Eaux de la Veune au 01/01/2017, il est nécessaire d'acter cette cession par une délibération.

A l'unanimité le conseil approuve cette délibération.

Questions diverses :

1. Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux du chemin de la plaine ; il précise qu'il y aura un avenant pour plus values liées à des décaissements plus importants que prévus pour renforcer la structure sous voirie et à des ajustements de travaux.

2. Il rappelle également que les parkings matérialisés dans le village, ne sont pas réservés, mais bien utilisables par tous, le stationnement hors case rue centrale restant un problème délicat exigeant de chacun un minimum de civisme, dans l'attente de nouvelles places en périphérie du centre.

3. Enfin il rappelle les échéances électorales importantes pour le second trimestre 2017, qui nécessiteront la mobilisation des conseillers quatre dimanches de 8 heures à 19 heures.

Elections présidentielles : les dimanches 23 avril et 7 mai 2017

Elections législatives : les dimanches 11 et 18 juin 2017

4. Les vœux du maire se dérouleront le vendredi 6 janvier 2017 à 19h à la salle polyvalente.

La séance est levée à 22heures.